

## **RESUME DES DOCUMENTS STRUCTURELS CLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE POUR BIRIMIAN ET SON GROUPE DE SOCIETES.**

Birimian Limited (**Birimian** ou la **Société**) a adopté une structure gouvernance rassemblant des politiques et procédures pour s'assurer de demeurer à l'avant-garde des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise. La Société est cotée à la Bourse Australienne<sup>1</sup> et doit se conformer à la réglementation et au régime juridique des sociétés

Toutes les politiques d'entreprise de Birimian s'appliquent aux:

- (a) Directeurs exécutifs et non exécutifs;
- (b) Employés à temps plein, à temps partiel et occasionnels; et
- (c) Contracteurs, consultants et conseillers,

des sociétés du groupe Birimian et Birimian elle-même, ainsi que des joint-ventures<sup>2</sup> sous le contrôle opérationnel de Birimian, collectivement dénommées Birimian. Certaines politiques s'appliquent également aux fournisseurs concernés, tel qu'indiqué dans ces politiques.

Birimian révisé et modifie ses politiques de façon à refléter la croissance de la Société, la législation en vigueur et les bonnes pratiques. L'ensemble des politiques peut être consulté sur le site Web de la Société à l'adresse [www.biriman.com](http://www.biriman.com) sous l'onglet « Investors »<sup>3</sup> dans la section « Corporate Governance »<sup>4</sup>. Il peut y avoir des conséquences (certaines peuvent être légales) pour le non-respect de ces politiques.

Un résumé de chaque document est présenté ci-dessous; cependant, vous devriez vous familiariser avec les détails de chacun. Si vous avez des questions ou avez besoin d'éclaircissements sur le contenu, veuillez contacter Gillian Swaby ([gswaby@birimian.com](mailto:gswaby@birimian.com)) qui se fera un plaisir de vous aider.

### **Code de Conduite**

Le code de conduite est conçu pour être un guide pratique de la conduite éthique des affaires et des meilleures pratiques en affaires.

Birimian s'engage à exercer ses activités conformément aux lois, règles et règlements applicables, aux normes les plus strictes en matière d'éthique des affaires et à une divulgation complète et exacte conformément aux lois, règles et règlements applicables.

Outre le respect des lois, règles et règlements applicables, vous devez également vous engager et promouvoir une conduite honnête et éthique et respecter les politiques et procédures qui régissent la conduite des affaires de Birimian, y compris son code de conduite.

### **Politique des Droits de l'Homme**

Ce document souligne l'engagement de Birimian envers l'égalité dans toute l'organisation et l'importance de se traiter les uns les autres avec respect.

Les droits de l'homme sont des principes fondamentaux de la dignité personnelle et de l'égalité universelle. Le respect des droits de l'homme favorise le progrès social, de meilleures conditions de vie et une plus grande liberté pour les individus. Le but de cette politique est de donner le cadre global de l'entreprise dans le respect des droits de l'homme.

### **Guide de Conformité Anti-pot-de-vins et Corruption**

Les pots-de-vin et la corruption ont de graves répercussions sur l'environnement social, économique et politique de nombreux pays. Le versement ou l'acceptation de pots-de-vin n'est pas un crime sans victime. Il dévalorise les droits de l'homme et détruit la confiance dans la démocratie et la légitimité du

---

<sup>1</sup> ASX: Australian Stock Exchange, en anglais

<sup>2</sup> coentreprises

<sup>3</sup> Investisseurs

<sup>4</sup> Gouvernance d'entreprise

gouvernement. Les effets de la corruption et des pots-de-vin sont plus ressentis par les personnes les plus pauvres du monde. Birimian est engagée dans la lutte contre les pots-de-vin et la corruption sous toutes ses formes dont l'approche, le processus et la politique sont décrits dans ce Guide. Birimian veut atteindre ses objectifs tout en soutenant et en favorisant le développement dans les communautés dans lesquelles elle opère. Birimian exige le respect de la lettre et de l'esprit des lois qui régissent les activités de la Société dans le monde entier.

### **Politique de Santé et Sécurité au Travail**

Birimian s'engage à fournir et à maintenir un environnement de travail sûr et sain dans le but d'éviter les blessures et les maladies professionnelles sur le lieu de travail. Birimian pense qu'atteindre une performance de classe mondiale en termes de santé et sécurité au travail est essentiel au succès à long terme de notre entreprise.

Le but de cette politique est de fournir le cadre global pour que Birimian atteigne une performance de santé et de sécurité au travail de classe mondiale.

### **Politique Environnementale**

Birimian pense que l'excellence en matière de performance environnementale est essentielle à la réussite de l'entreprise et compatible avec l'équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable. Birimian s'engage à assurer une gestion environnementale efficace dans tous les aspects de ses opérations.

Le but de cette politique est de fournir le cadre global pour que l'entreprise atteigne un haut niveau de performance environnementale.

### **Politique de Relations Communautaires**

Dans sa déclaration de valeurs fondamentales, Birimian affirme exister dans le but de créer de la richesse pour les actionnaires et ceci devant être réalisé en:

- (a) travaillant en toute sécurité, et en tenant dûment compte du bien-être des employés et de l'environnement;
- (b) respectant les attitudes et les attentes des communautés locales;
- (c) agissant avec intégrité, honnêteté et sensibilité culturelle; et
- (d) contribuant à la croissance et à la prospérité des pays d'accueil grâce au développement communautaire.

Birimian pense que les activités d'exploration, d'exploitation minière et de traitement de minerai peuvent jouer un rôle central dans le développement communautaire durable en agissant comme un catalyseur de changements économiques et sociaux positifs.

Lorsqu'elle opère dans des juridictions étrangères, Birimian reconnaît l'importance de comprendre qu'elle opère en qualité de «visiteur» dans le pays en question et doit s'engager dans toutes interactions avec respect.

### **Politique de Diversité**

Birimian est engagée dans la promotion de la diversité au travail et reconnaît les avantages en terme de diversité des employés et du conseil d'administration découlant du recrutement, du développement et de la fidélisation d'une main-d'œuvre talentueuse, diversifiée et motivée.

La diversité au sein de la Société signifie tous les éléments qui rendent les individus différents les uns des autres, y compris, mais sans s'y limiter, le genre, l'ethnie, la religion, la culture, la langue, le handicap, l'âge et l'état civil. La diversité implique un engagement à l'égalité et à se traiter les uns les autres avec respect.

## **Politique de Gestion des Risques**

Birimian reconnaît que l'identification et la gestion efficace des risques, y compris la prise de risques prudente et éclairée, constituent des éléments essentiels de la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

La tolérance aux risques de Birimian est définie par le Conseil d'Administration et est conforme à la stratégie de Birimian.

L'objectif de cette politique est d'intégrer la gestion des risques dans la stratégie et les opérations de Birimian.

## **Politique de Lanceurs d'Alerte**

Les contrôles internes de Birimian et le Code de Conduite visent à prévenir, contrecarrer et corriger toute violation des lois et règlements applicables. Cependant, même les meilleurs systèmes de contrôle et procédures ne peuvent pas fournir de garantie absolue contre de telles violations.

Cette politique de Lanceur d'Alerte régit le processus par lequel les employés, et d'autres, directement ou anonymement, peuvent informer l'Officier Responsable des Lanceur D'Alerte de Birimian de violations ou d'inquiétude potentielles.

## **Politique d'Investissement en Valeurs Mobilières**

Birimian s'engage à veiller à ce que ses directeurs, dirigeants et employés désireux d'investir dans des titres Birimian tiennent compte des dispositions légales de la Loi sur les sociétés qui traitent des délits d'initié. Les délits d'initié sont formellement interdits.

Le but de cette politique est de:

- (a) fournir un bref résumé de la loi sur le délit d'initié;
- (b) établir les restrictions relatives aux valeurs mobilières par des personnes travaillant pour Birimian ou qui y sont associées; et
- (c) aider à maintenir la confiance du marché dans l'intégrité des transactions sur les titres Birimian.

Cette politique s'étend à tous les titres détenus ou contrôlés par toute personne concernée par cette politique.

## **Politique d'Information Continue**

Birimian estime que la confiance des actionnaires et du marché est primordiale et s'engage à s'assurer de se conformer aux obligations d'information continue afin que ses investisseurs aient un accès opportun et égal aux informations importantes sur la société.

Le but de cette politique est de:

- (a) consigner et communiquer l'engagement de Birimian en matière d'information continue;
- (b) fournir un cadre à Birimian pour respecter ses obligations de divulguer des informations importantes à la communauté des investisseurs; et
- (c) souligner les normes de gouvernance d'entreprise appliquées par Birimian dans ses pratiques de communication de marché.

## **Politique de Confidentialité**

Birimian s'engage fermement à protéger la confidentialité des renseignements personnels recueillis et détenus. La Société est tenue par ses obligations légales en matière de divulgation et d'utilisation des renseignements personnels.

Cette politique souligne l'engagement de Birimian dans ce domaine.